

c) s'efforcer d'assurer une coopération vraiment efficace entre les donateurs et les agences de développement, d'une part, et les gouvernements et peuples d'Afrique, d'autre part, ainsi que l'intégration de l'aide alimentaire dans les politiques nationales de production alimentaire;

d) utiliser des trousseaux de réinstallation et d'autres mécanismes novateurs d'assistance directe aux populations afin de fournir une aide immédiate à ceux qui en ont le plus besoin.

Il est facile de se fixer comme objectif d'aider l'Afrique à mieux gérer à l'avenir les situations d'urgence et à inverser la tendance à la régression du développement. Toutefois, la réalisation de ce double objectif exigera à long terme des efforts herculéens et un niveau de ressources sans précédent. La communauté internationale est consciente de ses responsabilités; ceci étant dit et fait, il n'en demeure pas moins que la plus grande part des efforts et des ressources doit venir de l'Afrique elle-même. Aucun continent ne peut dépendre seulement de l'assistance pour sa survie. De quelles ressources s'agit-il? En quelques mots: les ressources de l'environnement, les moyens financiers, les politiques et les instruments de coordination. Toutes ces ressources existent sur place et doivent être exploitées de façon créatrice. Arrêtons-nous un instant sur cette notion de « ressources » pour mieux la définir.

1) Par ressources de l'environnement, on entend bien sûr les sols, les eaux, les forêts et les pâturages. Ces ressources constituent le grand patrimoine de l'Afrique, patrimoine qui est en train d'être dilapidé à court terme. Qu'en résulte-t-il? La désertification, des sécheresses de plus en plus graves, des mouvements de population qui n'avaient pas été planifiés, et une diminution du rendement des cultures. La dégradation de l'environnement rural découle d'un déséquilibre entre les activités humaines et l'environnement, et du fait qu'un rang de priorité trop bas a été assigné au secteur rural dans la plupart des économies africaines.

Tant les pays africains eux-mêmes que les donateurs internationaux doivent accorder une plus grande attention à l'environnement à la fois lors de la conception des projets et pendant leur exécution au niveau régional. Une conférence sur la désertification se tient en ce moment même à Dakar, et le rapport du Groupe d'experts du Sommet sur la crise en Afrique a annoncé la tenue d'une conférence similaire à Paris en février 1986. Le Canada attend avec impatience les résultats de ces réunions afin de mieux coordonner son action et son assistance dans cette région. Il convient de signaler que l'un des trois objectifs du programme d'assistance du Canada au Sahel est la stabilisation de la couverture végétale afin de protéger l'environnement vulnérable de cette région.

2) Parmi les moyens financiers figurent les ressources nationales telles que l'épargne privée et publique, ainsi que l'aide extérieure et les recettes d'exportation. Certes, nous sommes encouragés par la déclaration publiée par l'Organisation de l'unité africaine à l'issue de sa rencontre au sommet de 1985, déclaration dans laquelle elle a préconisé que la part de l'agriculture dans l'ensemble des investissements nationaux soit portée à 20 ou 25 pour cent, d'ici à 1989. De toute évidence, l'agriculture ne peut être traitée isolément — il faut augmenter dans leur ensemble les investissements nationaux.

Selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le taux d'épargne des pays africains non exportateurs de pétrole a atteint à peine 15 pour cent pendant la période allant de 1980 à 1984. Ce taux n'est